



Pour une  
action  
éducative  
ambitieuse

Nouveau dans les Landes

**bpjeps\***

« Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable »

**Formation en apprentissage  
à Pontonx-sur-Adour**

**du 12 octobre 2020 au 29 novembre 2022**

(sélections septembre 2020)

Une formation professionnelle pour concevoir et conduire des projets d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.



Formation diplômante de niveau IV du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports

\* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Spécialité « Animateur » - Mention « Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable »

Ce BPJEPS de niveau IV forme les apprentis au métier d'Animateur Socioculturel. Ses fonctions sont multiples. Il organise des activités en lien avec l'environnement et le développement durable pour tous publics que ce soit les enfants, les adultes ou les séniors. Il peut intervenir dans les centres de loisirs, les collectivités, les maisons de quartiers, les structures de sensibilisation à l'environnement, les Points de Rencontre Enfance Information Jeunesse, les clubs de vacances, maisons de retraite... Cet animateur est un professionnel de l'organisation d'animations EEDD. En dehors de ses temps d'animation, il peut concevoir et élaborer des projets, rencontrer des partenaires de l'environnement, suivre des budgets...  
**Le Certificat Complémentaire proposé permettra à cet animateur de diriger des séjours de vacances pour les enfants et les adolescents sur la thématique de l'environnement.**

	Organisme	Renseignements
<b>Informations pédagogiques</b>	Francas de Nouvelle-Aquitaine	Lionel Picard - 06 48 00 36 92 lpicard@francas-na.fr
<b>Informations logistiques</b> (hébergement, restauration)	Maison Familiale Rurale (MFR)	Antoine Maviel - 06 26 14 75 57 amaviel@francas-na.fr

### Inscriptions

Les candidats doivent se pré-inscrire sur le site du CFA [www.cfasana.fr](http://www.cfasana.fr)

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur [www.francas-na.fr](http://www.francas-na.fr)

### Conditions d'accès

- Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.
- Disposer des pré requis réglementaires (annexe IV de l'arrêté du 27/02/2017 portant création du BPJEPS EEDD) : être **titulaire du PSC1 ou équivalent** et justifier d'une **expérience d'encadrement d'au moins 200 heures** (attestation employeur) si non titulaire d'une dispense, de **produire une lettre de motivation pour le métier d'animateur « éducation à l'environnement vers un développement durable »** et de constituer un **dossier récapitulant ses expériences** bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation, support d'un entretien de 30 minutes maximum.
- Les exigences préalables à l'entrée en formation sont évaluées à partir des deux critères suivants :
  - la capacité à expliciter ses expériences bénévoles et ou professionnelles d'animation ;
  - la capacité à analyser ses expériences bénévoles et ou professionnelles d'animation en lien avec la spécialité « éducation à l'environnement vers un développement durable ».

### Quatre types de compétences professionnelles visées

**UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure** (communication, connaissance des publics, éducation à la citoyenneté, contribution au fonctionnement d'une structure).

**UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure** (conception, conduite et évaluation d'un projet d'animation).

**UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable** (organisation et évaluation des activités, encadrement d'un groupe dans le cadre des activités de l'EEDD, accueil des publics).

**UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'EEDD** (situer son activité d'EEDD dans un territoire, maîtrise des démarches pédagogiques, des outils et techniques des activités EEDD, conduite des activités d'animation d'EEDD).

**+ un module de préparation au Certificat Complémentaire « Direction d'un ACM »**

**Date limite d'inscription  
1 mois avant  
les dates de  
sélection**